

L'école des Vallons remporte un prix au concours 3R organisé par le Réseau In-Terre-Actif

Shawinigan, le 19 septembre 2019 — Félicitations à l'école des Vallons de Saint-Paulin qui a reçu le 2e prix du concours 3R organisé en collaboration avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

Le projet École "logique" en action a permis, au cours de l'année 2018-2019, grâce à plusieurs groupes multi-âges, d'organiser la gestion des matières résiduelles dans l'école.

Chaque groupe s'est penché sur un des aspects des 3R pour assurer leur mise en oeuvre et la sensibilisation de toute l'école, ainsi que de la communauté. Et ce n'est qu'un début: un bac à compost est en cours de réalisation. Des contenants sont déjà achetés et seront installés dans chaque classe pour la collecte et il y a même un projet de jardin potager dans l'air... Bravo, vous êtes inspirantes et inspirants!



Sur la photo, de gauche à droite à l'avant: madame Josée Coulombe enseignante de niveau 6e année, les élèves Gabriel Sylvestre, Anaïs Côté, Félicia Leblanc, Deaven Marcouiller, Jade Vallières, et Nelly-Anne Lessard. À l'arrière: Malik Leblanc, madame Ariane Gagnon enseignante 3e année, madame Johanne Samson enseignante 3e-4e année, madame Sylvie Gamache, représentante de la Régie de gestion des

matières résiduelles de la Mauricie et madame Valérie Delage du réseau In-Terre-Actif.

Source :

Amélie Germain-Bergeron
Coordonnatrice aux communications
Commission scolaire de l'Énergie
Tél. : 819 539-6971, poste 2340
agermainbergeron@csenergie.qc.ca